



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

Séance du 13 décembre 2018

En exercice : 77

Présents : 71

Votants : 76 (dont 5  
procurations)

N°51

OBJET :

**COLLECTE  
SELECTIVE DES  
DECHETS  
MENAGERS DES  
COMMUNES DE  
VICHY, CUSSET  
ET BELLERIVE**

**PROGRAMME  
LOCAL DE  
PREVENTION  
DECHETS  
MENAGERS ET  
ASSIMILES**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture le :

20 DEC. 2018

Publiée ou notifiée le :

20 DEC. 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la question n°4 A/) - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à 43 et de la n°46 à 53) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°28) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR (de la délibération n°1 à 48 et de la n°50 à 53) – M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. B. BAYLAUCQ à A. DAUPHIN - J. BLETTERY à N. COULANGE - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°27) - B. KAJDAN à JL. GUITARD – W. PASZKUDZKI à C. LEPRAT- C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

M. F. SZYPULA par D. LAPENDRY, Vice-Président.

M. B. AGUIAR par J. BAPTISTE Conseiller Communautaire.

Absent excusé : M C. CATARD, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** le « grenelle de l'Environnement 2 » imposant aux collectivités ayant la compétence en matière de gestion des déchets d'élaborer avant le 14 décembre 2018 un Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,

**Vu** le décret 662-2015 précisant le contenu et les modalités de création du Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,

**Vu** le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'Allier révisé par arrêté préfectoral n° 2786 du 15 juillet 2004,

**Considérant** les travaux du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et les objectifs à atteindre dans le cadre législatif,

**Considérant** l'intérêt de réduire la production de déchets sur son territoire au vu des évolutions financières de la TGAP imputables à la loi de finance,

**Considérant** que l'échelle locale est la plus efficace pour élaborer et conduire des programmes locaux de prévention,

**Considérant** les orientations fixées par Vichy Communauté ayant notamment pour mission d'accompagner et de soutenir les usagers ainsi que les services des Villes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier en matière de prévention des déchets,

**Considérant** l'expertise technique des services communautaires ainsi que leur rôle d'animateur territorial, d'appui technique et de mutualisation de moyens, dans l'élaboration et la mise en œuvre des Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés,

**Propose** au Conseil Communautaire :

de s'engager dans un Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés comme prévu par le décret 665-2015, à savoir :

- Valider le principe du Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,
- Constituer une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) dans le but de développer une gouvernance participative et de donner un avis sur le Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,
- S'associer au SICTOM Sud Allier, au vu des similitudes des entités de composition de la CCES, dans le cadre de la mise en place de la CCES,
- affecter un animateur prévention pour mettre en place le plan d'actions et le suivi administratif, technique et financier du Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,
- De prioriser les actions en liens avec les commerces et les déchets verts durant la 1<sup>ère</sup> année,
- De mettre en œuvre les actions déjà engagées par Vichy Communauté sur le sujet de la prévention des déchets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les propositions énoncées ci-avant,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 13 décembre 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 51 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2018 - COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS DES  
COMMUNES DE VICHY, CUSSET ET BELLERIVE - PROGRAMME LOCAL DE  
PREVENTION DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

.....  
Date de décision: 13/12/2018

Date de réception de l'accusé 20/12/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 13DEC2018\_51

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20181213-13DEC2018\_51-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....  
Nom du fichier : 51.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20181213-13DEC2018\_51-DE-  
1-1\_1.pdf )